



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives

2023 DJS 53 Convention pluriannuelle d'objectif et subvention (225 000 euros) au Stade Français omnisports au titre de l'année 2023

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du partenariat mené depuis de nombreuses années avec le Stade Français omnisports et à l'issue de la précédente convention pluriannuelle d'objectifs (2020-2022), il est proposé par la présente délibération la signature d'une nouvelle convention, couvrant les années 2023, 2024 et 2025, ainsi que l'attribution d'une subvention annuelle de 225 000 euros au titre de l'année 2023.

Au titre des actions réalisées par les associations, la Ville de Paris souhaite favoriser le renforcement de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes dans le milieu sportif d'une part et contre l'utilisation des Plastiques à Usage Unique (PUU) dans le cadre de son objectif de développement durable d'autre part. Ces deux domaines prioritaires figurent dans les objectifs des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

Créé en 1902, le Stade Français est l'un des grands clubs omnisports historiques de France et le premier à Paris par le nombre d'adhérents. Son projet s'articule autour d'un triple objectif : l'éducation des enfants par le sport, l'accès au sport de loisir et d'épanouissement et le développement du sport de haut niveau, tout en préservant l'équilibre entre la compétition, l'animation sportive et l'éducation.

Le Stade Français Omnisports compte actuellement près de 10 932 adhérents, en très légère baisse par rapport à 2021. Plus de 50% d'entre eux ont moins de 24 ans et 40% des membres sont des femmes. L'association est composée de 20 sections sportives. Les plus importantes en termes d'effectifs restent le tennis (environ 930 inscrits), l'athlétisme (environ 550 inscrits), le football (environ 560 inscrits) et le basket-ball

(environ 630 inscrits). Le club assure également le fonctionnement de 20 écoles de sport dont 14 sections labellisées par les fédérations sportives.

L'association dispose de quatre sites sportifs en région parisienne : la Faisanderie située dans le parc de Saint-Cloud (92), le complexe multisports Géo André à Paris (16^e), le haras Lupin à Vaucresson (92) et le golf de Courson à Courson-Monteloup (91). Sur le site parisien de Géo André, où le club a installé son siège social, douze activités sportives sont quotidiennement pratiquées.

La pratique pour tous et la compétition représentaient la première partie des objectifs conventionnels du Stade Français. Plusieurs sections amateurs enregistrent des résultats très honorables à haut niveau et de nombreux athlètes du Stade Français ont été sélectionnés au sein d'équipes régionales ou de France et apparaissent comme de futurs espoirs pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Plusieurs athlètes du club sont par ailleurs suivis spécialement par la DJS, au sein de la cellule d'accompagnement des athlètes parisiens préparant les JOP 2024.

Le club a également pour objectif de faciliter l'accès des jeunes sportifs à la pratique de haut niveau. Il participe ainsi au fonctionnement d'une trentaine de classes aménagées au sein des lycées La Fontaine (16^e) et Camille Sée (15^e), notamment en natation artistique, rugby, tennis et squash.

Le Stade Français organise par ailleurs chaque année plusieurs événements sportifs récurrents : des tournois de golf et de tennis, de hockey-sur-gazon ainsi que plusieurs courses à pied. Ces événements sont l'occasion pour l'association de s'ouvrir au grand public parisien. Ces « Opens des Jeunes » du Stade Français, tournois pluridisciplinaires organisés avec le concours de la Ville de Paris, permettent à des jeunes de 13-14 ans de se rencontrer dans ces différentes disciplines.

Le plus connu d'entre eux est l'open des jeunes de tennis. Cette saison, au fil des cinq tournois de qualification, ce sont 800 jeunes qui ont pu concourir pour participer à cette manifestation. De la même façon, trois opens d'athlétisme ont été organisés par le club ainsi qu'un open de cross.

Par ailleurs, pendant les vacances scolaires, les écoles de sport du club organisent des stages ouverts aux Parisiens pour leur permettre de découvrir, et d'intégrer s'ils le souhaitent, le club. Près de 60 semaines de stage ont été organisées au total durant la saison 2021-2022 dans une dizaine de disciplines différentes.

Enfin, il convient de noter la très bonne santé de la section basket du club, avec notamment l'équipe 1 féminine qui évolue au plus haut niveau amateur, en nationale 1. C'est l'un des objectifs majeurs du club, qui souhaite encore pousser cette équipe et, à terme, l'emmener au niveau

professionnel, à l'instar de l'équipe de volley féminin du Stade Français Paris Saint-Cloud.

L'action sportive du Stade Français comporte un second volet, concernant l'accès au sport des personnes en situation de handicap mais également la promotion du sport féminin dans son ensemble. S'agissant des enfants en situation de handicap, le club met en place diverses opérations, à l'exemple de celles menées avec le Foyer Myriam (15^{ème}) en basket adapté, tous les lundis hors vacances au profit de 10 à 12 enfants, ou encore les entraînements de football avec des enfants en situation de handicap moteur issus des services de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches (12 à 15 enfants, une semaine sur deux toute l'année). Concernant le sport féminin, le Stade Français, outre la mixité recherchée dans ses sections et la promotion de son équipe 1 de basketball féminin, s'efforce de promouvoir la parité dans ses instances dirigeantes.

Le respect des engagements conventionnels du club a été très satisfaisant en 2022. L'association souhaite organiser des stages Paris Sport Vacances en 2023. Elle s'est également engagée dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en signant un partenariat avec l'association « colosse aux pieds d'argile » pour former tous ses encadrants et en prévoyant pour la saison courante une sensibilisation des enfants. Le Stade Français participe en outre au projet « zéro plastique à usage unique » en développant des actions de sensibilisation et de réduction du recours au PUU (gourdes, fontaines...). Enfin, il convient de noter que l'association participe à de nombreuses actions locales telles que la fête des sports du 16^{ème} arrondissement, met en place des journées portes ouvertes et a organisé l'été dernier l'accueil de jeunes Parisiennes et Parisiens sur ses terrains de squash dans le cadre du Pass-Jeune et d'ateliers gratuits. L'association souhaite travailler également au développement de deux nouvelles activités : le basket 3X3 et le Taiso (remise en forme japonaise).

Compte tenu de ce qui précède, la Ville de Paris souhaite poursuivre son soutien à l'association. Je vous propose donc de m'autoriser à signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs d'une durée de 3 ans et d'attribuer au Stade Français omnisports une subvention de fonctionnement d'un montant de 225 000 euros au titre de l'année 2023, montant réévalué par rapport à l'année dernière, notamment pour accompagner le club dans son projet de développement de sa section basketball et tout particulièrement des équipes féminines, au premier rang desquelles évolue son équipe féminine senior, qualifiée au plus haut niveau amateur français.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DJS 53 Subvention de fonctionnement (225.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs pour le Stade Français au titre de l'année 2023

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Stade Français;

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre RABADAN au nom de la 7^e Commission.

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs et ses modalités d'application.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Stade Français , sis 2, rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris

Article 3 : Une subvention d'un montant de 225 000 euros est attribuée au Stade Français au titre de ses activités sportives pour l'année 2023.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget 2023 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.